



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
**Staatssekretariat für Bildung,
Forschung und Innovation SBFI**

Culture générale 2030

Repenser l'EnCG face aux exigences de demain

Conférence d'automne sur la formation
professionnelle 2021

Monika Zaugg-Jsler, Daniel Preckel, Odile Fahmy



Objectif du projet

Faire face aux exigences de demain

L'enseignement de la culture générale (EnCG) dispensé dans le cadre de la formation professionnelle initiale doit être évalué et repensé pour qu'il réponde aux besoins futurs

Les objectifs assignés à la culture générale au sens de la loi sur la formation professionnelle et de l'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale restent valables



Objectifs de la culture générale dans la formation professionnelle initiale

Développement
de la personnalité

Moyens de
contribuer au
développement
durable

Accès au
monde du
travail

Intégration dans
la société

Aptitudes à
l'apprentissage tout
au long de la vie

Concrétisation de
l'égalité des chances



Etapes du projet

Phase I – 2018 - 2019

Initialisation et conceptualisation

**Phase II - 2020 – 2021 Analyse et recommandations
étude – consolidation – principes pour la révision**

Phase III – 2022 – 2023 Adaptation du système
révision des prescriptions sur la formation – élaboration de
documents de référence pour la mise en oeuvre

Phase IV – ab 2024

Mise en place et finalisation pour entrée en vigueur 2025



Phase II Analyse et recommandations

- **Etude** – rapport publié en avril 2021
 - **Etat des lieux**
 - Peu ou **pas de connaissances empiriques** disponibles
 - **Collecte structurée** de commentaires auprès d'un large éventail de parties prenantes
 - **Importance** de la culture générale **reconnue** par tous les partenaires
 - Consensus sur les points nécessitant une **action**



Phase II Analyse et recommandations

- 2 thématiques ont été examinées de manière plus approfondie
 - **Gouvernance**
 - **Exigences** posées au plan d'étude cadre de la culture générale (**PEC EnCG**)

- **Les conclusions et les principes** de la révision ont été approuvés par la Conférence tripartite sur la formation professionnelle (CTFP)



A. Importance de l'EnCG

- L'importance de l'EnCG doit être renforcée.
- La **communication** sur les contenus et l'apport de l'EnCG doit être renforcée entre les partenaires de la formation professionnelle.
- La **formation scolaire** doit être considérée **d'un point de vue global**. La coordination de l'EnCG et de l'enseignement des connaissances professionnelles est tout à fait possible.
 - L'**enseignement des connaissances professionnelles** vise l'acquisition de **compétences opérationnelles** mises en pratique et évaluées intégralement en entreprise = **orientation vers les compétences opérationnelles**
 - L'**EnCG** vise l'acquisition de **compétences** permettant indirectement de mener des tâches opérationnelles et d'y être évaluées = **orientation vers les compétences**
 - L'EnCG soutient les objectifs de formation de l'enseignement des connaissances professionnelles dans la mesure où il favorise l'acquisition de compétences transversales



A. Importance de l'EnCG

Principes régissant la révision

- Le **rôle de l'EnCG** en tant que composante importante de la formation professionnelle initiale doit être **renforcé**. À cette fin, l'EnCG doit être évaluable par des normes de qualité, garantir dans toute la Suisse le caractère obligatoire des compétences définies et être dispensé par des enseignants de CG qualifiés.



A. Importance de l'EnCG

Principes régissant la révision

- Les contenus de l'enseignement des **connaissances professionnelles et** de la **CG** doivent être **coordonnés** lors du processus de développement d'une profession. Un représentant de l'EnCG sera associé à ce processus.
- **A l'issue du projet**, des discussions seront menées, sur la base des résultats, avec les organes responsables des professions avec EnCG intégré dans le but d'harmoniser la mise en œuvre de l'EnCG dans toutes les professions et dans toute la Suisse.



B. Conception du PEC EnCG

- Le **concept didactique et pédagogique** du PEC CG a démontré toute son efficacité : orientation vers les compétences et adéquation avec Lehrplan 21, PER, PSSO.

Principes régissant la révision

- Ce qui est conservé :
 - l'orientation vers les compétences
 - l'enseignement thématique
 - l'orientation vers une pédagogie active
 - le lien entre les domaines de formation Langue et communication et Société



C. Contenu du PEC CG

- Les **contenus** du PEC CG et plus précisément les aspects concernant les objectifs de formation ont fait leurs preuves.
- Le **concept des langues** n'est pas convaincant ; la formulation offre une trop grande latitude et n'est pas assez directif.

Principes régissant la révision

- Les objectifs de formation doivent être vérifiés à l'aune
 - des **mégatendances**, et
 - de la distinction entre les **formations de 2, 3 et 4 ans** et par rapport à la formation **pour adultes**
- Le **concept des langues** doit être revu et amélioré



D. Plans d'étude école (PEE)

- L'aspect directif **au niveau de la mise en œuvre** doit être accentué.
- Les **marges de manœuvre** pédagogiques et didactiques contribuant à l'atteinte des objectifs de formation sont à maintenir.

Principes régissant la révision

- Définir des **normes et des guides** comme outils d'aide à l'élaboration des PEE
- Institutionnaliser le **contrôle qualité** des PEE
- Institutionnaliser le **partage d'expériences et de bonnes pratiques**
- Concrétiser la **collaboration** entre EnCG et enseignement des connaissances professionnelles



E. Procédure de qualification

- L'**orientation vers les compétences** est systématiquement mise en œuvre dans le PEC, les PEE, l'enseignement et la procédure de qualification.

Principes régissant la révision

- Définition de règles/normes pour les **notes d'expérience**
- L'**examen écrit final** est supprimé
 - Connaissances de base évaluées durant les cours
- **Travail final en CG**
 - Les compétences seront évaluées
 - Travail final selon des normes de qualité nationales
 - Occasion d'une collaboration entre EnCG et enseignement des connaissances professionnelles et entre les lieux de formation



F. Gouvernance de la culture générale

- Le développement et le pilotage de la qualité de l'EnCG dans la formation professionnelle initiale appellent la mise en place d'un organe national.

Principes régissant la révision

- Le **développement et le pilotage** relèvent des **acteurs** suivants :

Responsabilité globale SEFRI

- Organisation selon besoins d'**ateliers** pour le développement de l'EnCG en association avec les **partenaires de la formation** professionnelle et des experts (notamment **mégatendances**)
- **Recherche** relative au **développement** systématique et fondé sur des données probantes de l'EnCG



7. Gouvernance de l'EnCG

- La mise en œuvre du concept de l'EnCG doit être coordonnée.

Principes régissant la révision

- La mise en œuvre relève des acteurs suivants :

Cantons

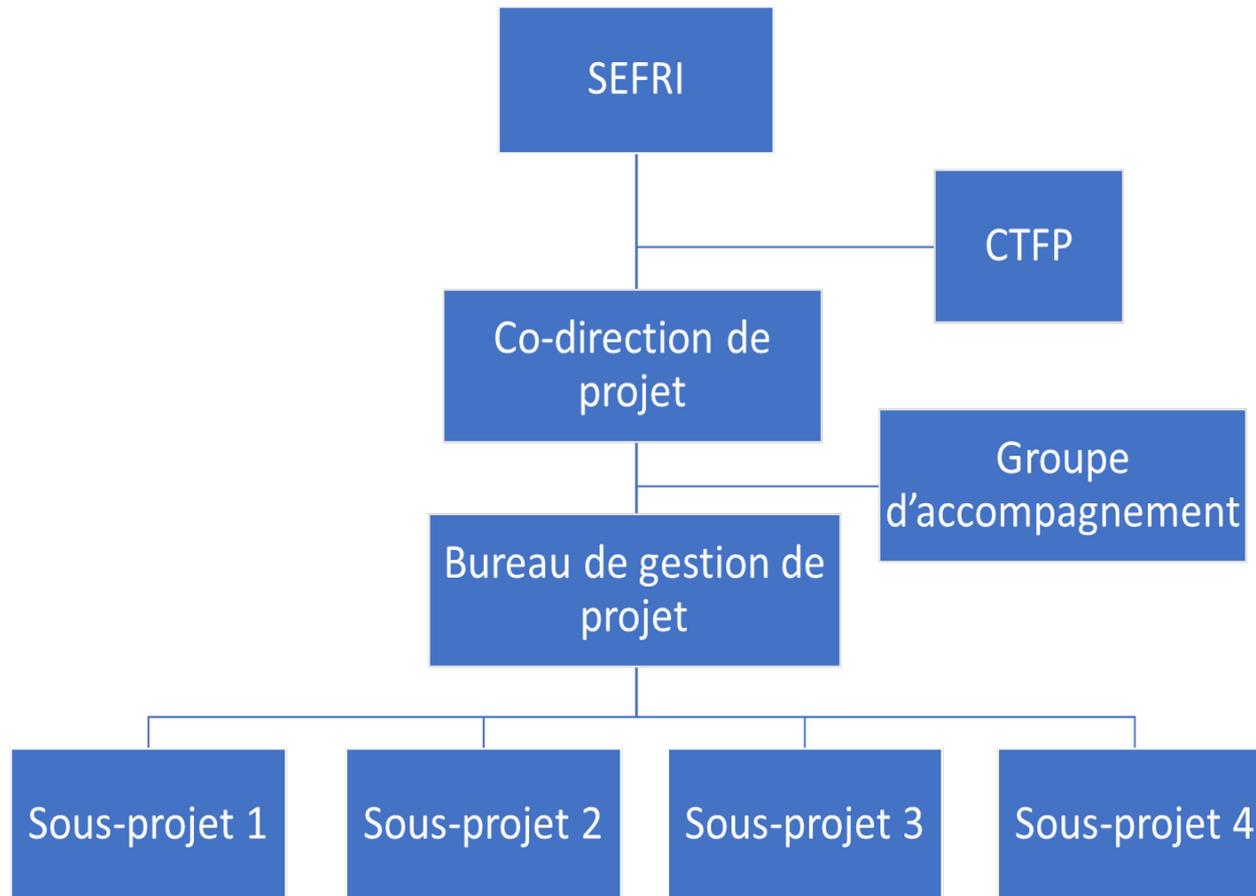
- **Examen des PEE** avec l'aide des institutions de formation dans une optique d'assurance qualité
- **Mise en place** de groupes de réseau
- **CFPI** en tant qu'organe de coordination national

Groupes de réseau

- **Élaboration et mise en œuvre** des PEE
- Mise en place de la **collaboration** connaissances professionnelles-culture générale



Phase III Organisation du projet





Phase III Organisation du projet

Sous-projet 1

Révision de l'ordonnance

Sous-projet 2

Révision PEC EnCG et procédure de qualification

Sous-projet 3

Développement de l'EnCG

Coordination des contenus EnCG et conn. professionnelles

Sous-projet 4

Élaboration de documents de référence pour la mise en oeuvre



Phase III Participation des milieux concernés

Sous-projet	Milieux intéressés concernés
Sous-projet1 Ordonnance	- Tous les partenaires de la formation
Sous-projet2 PEC EnCG	- Tous les partenaires de la formation - Enseignants CG - Représentants de la Table Ronde Ecoles professionnelles - Experts d'une ou de plusieurs hautes écoles pédagogiques - Experts pour des aspects spécifiques
Sous-projet3 Développement EnCG	- Tous les partenaires de la formation - Représentants de la Table Ronde Ecoles professionnelles - Experts d'une ou de plusieurs hautes écoles pédagogiques
Sous-projet4 Documents de référence	- Représentants des cantons - Enseignants CG - Représentants de la Table Ronde Ecoles professionnelles - Experts d'une ou de plusieurs hautes écoles pédagogiques



Questions – Remarques ?

